

Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon

Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 septembre 2012 à la buvette de la salle communale d'Aïre

A 20 h 10, en l'absence de M. Jean-Pierre Leubaz, président, il revient au président d'honneur de l'Association, Robert Borgis, de présider cette assemblée générale extraordinaire et de déclarer ouverte celle-ci en souhaitant la bienvenue aux participants, notamment Mme Christina Meissner, deuxième vice-présidente du Conseil municipal de Vernier et députée au Grand Conseil et Mme Monique Mattenberger, Conseillère municipale de Vernier.

Sont excusés : Mmes Huissoud et Leubaz, du Comité et M. Jean-Pierre Leubaz, président et Mme et M. V. Baertschi, membres.

L'ordre du jour n'ayant pas été modifié, l'assemblée aborde donc le premier point, soit la lecture, par M. Rey-Mermier, en l'absence de la secrétaire Mme Huissoud, du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2011 qui n'appelle aucun commentaire et est adopté avec remerciements à la rédactrice.

Rapport d'activité 2011

Ce dernier - n'ayant pas été établi par M. Leubaz, président - a été rédigé par le président d'honneur, Robert Borgis dont un exemplaire est annexé au présent procès-verbal.

Le rapport relève notamment que l'exercice écoulé a connu des moments forts, avec le problème de construction à la Bourdonnette et l'installation d'une « centrale chaleur-force » au Lignon et même parfois tristes, avec le décès de notre ancien président, M. Robert Widmer.

Rapport financier

Là aussi, en l'absence de Mme Leubaz, c'est Mme Monnier, vérificatrice des comptes, qui donne connaissance de l'état des finances de l'Association qui fait ressortir un montant **de CHF 40'417,85 aux dépenses** (grosse part due à l'édition de l'Echo) pour **CHF 38'723,40 aux recettes** (CHF 11'370.—de cotisations) laissant ainsi apparaître une perte sur l'exercice de CHF 1'694,45 (soit env. CHF 2'300.—de moins qu'en 2010)

Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Monnier, vérificatrice, donne lecture de son rapport dans lequel elle tient à relever la bonne tenue des comptes, mais par contre son impossibilité de procéder à aucune vérification ou pointage, n'ayant aucunes pièces justificatives à disposition.

De ce fait, elle ne peut donc pas présenter un rapport invitant l'assemblée à voter décharge au Comité.

Discussion et approbation des rapports

Intervention de M. Rey-Mermier qui apporte quelques explications sur la situation qu'a connue le Comité suite aux problèmes personnels du président. Il communique également à l'assemblée qu'il a eu un contact avec M. Moro, de la Mairie, concernant la piste cyclable à la route d'Aïre. En ce qui concerne la route du Bois-des-Frères (giratoire du Lignon/rte de Vernier) une étude est en cours pour le réaménagement, déplacement des arrêts de bus et arborisation

M. Vuichoud lance un appel pour que le comité soit renforcé par l'arrivée de nouvelles bonnes Volontés

Vu le rapport de la vérificatrice des comptes, seul le rapport d'activité est soumis au vote et obtient l'approbation des participants. En ce qui concerne les comptes 2011, le Comité va intervenir auprès de M. Leubaz pour obtenir les pièces manquantes et la décharge (éventuelle) sera votée lors de la prochaine assemblée générale.

Election du comité

Les membres sortants : Mme Leubaz et MM Borgis, Paley, Rey-Mermier et Vetterli sont partants pour une réélection. Mmes Huissoud et Lachat, ainsi que M. Alarcon acceptent, selon leur disponibilité, d'apporter leur aide lors des manifestations et se proposent donc comme « membres suppléants »

Evénement sympathique avec la candidature de quatre nouveaux membres :

Mme Michèle Finger, av. du Lignon 27
M. Alain Gaumann, ch. des Campanules 7
M. Daniel Rochat, ch. des Platières 22
Me Yves Magnin, Aïre

qui sont reconduits ou nouvellement élus par applaudissements.

Election du Président

Les problèmes qu'a connus M. Leubaz, président, ont conduit celui-ci à ne pas briguer à nouveau la charge de président, mais le Comité et l'association ont besoin d'un capitaine. **M. Raphaël Gemes, domicilié chemin des Sellières 43,** a accepté, après contact avec des membres du comité, de reprendre la « barre » de l'Association et il est **élu président par acclamations.**

Nomination des vérificateurs de comptes

Mme Josette Monnier est reconduite pour une année, de même que M. Jean-Marie Clerc, en qualité de suppléant.

Cotisation 2013

Vu l'augmentation des charges, pour le journal notamment, et la situation financière de l'Association, il est proposé, après discussion, d'augmenter la **cotisation pour 2013 à CHF 30. — minimum.**

Une participante demande également d'informer les membres que le paiement de la cotisation peut se faire via Internet.

Divers

Dernier point de l'ordre du jour réservé aux interventions des participants. En premier lieu, la parole est donnée, par le président de séance, à Mme Christina Meissner, deuxième vice-présidente du Conseil municipal de Vernier et députée au Grand Conseil qui nous transmet les salutations des Autorités et que sa présence est également dictée par sa volonté de faire mieux connaissance avec notre Association. En sa qualité de secrétaire générale de l'Association PIC VERT (propriétaires de villas) elle attire l'attention de notre association pour un éventuel partenariat avec Pic Vert pour une meilleure défense des propriétaires.

Mme S.Gaumann intervient pour préciser qu'elle n'est pas opposée à la construction prévue sur la parcelle de la Bourdonnette, mais à la dérogation des rapports de surface. Mme Meissner lui précise qu'elle doit, absolument, demander, dans le délai, à être entendue par la Commission qui étudie ce changement de zone.

M. Yves Magnin s'exprime également sur le même sujet et déclare que notre Association se doit de faire entendre sa voix.

Une participante demande si les servitudes croisées, signées il y a quelques années, sont utiles. Pas dans le cas précis de la Bourdonnette, mais elles peuvent être utiles dans d'autres problèmes.

M. Vetterli expose le cas d'une requête en autorisation de démolition au chemin Barde sur une parcelle de l'Etat où les travaux et même une reconstruction d'un bâtiment ont commencé durant le délai d'enquête.

Intervention également de Mme Chappuis sur le même sujet

Au final, l'assemblée donne mandat à l'Association d'intervenir dans l'enquête publique concernant le projet de loi relatif à la dérogation des rapports de surface avec étude également d'un partenariat avec l'Association Pic Vert.

Une participante intervient concernant le carrefour du Lignon et surtout pour la « boule » érigée à cet endroit. Il lui est répondu que le réaménagement du carrefour est prévu avec la disparition de cette boule, mais qu'il y a dissension au sujet des propriétaires de « l'œuvre » à qui incombent les frais de l'enlèvement.

Le président de séance annonce encore que la traditionnelle soirée choucroute est maintenue, mais que pour des raisons de disponibilité de salle et des bonnes volontés, elle est reportée au début de l'année 2013 (janvier-février)

Au terme de la partie administrative de l'assemblée générale, les participants sont cordialement invités à une verrée conviviale.